

ACTIVITÉS DES CERCLES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 AVRIL 1958

L'excursion du 27 Avril à Crozon groupait 60 participants. A l'issue du repas, M. Gautier, Président des Cercles Géographique et Naturaliste du Finistère, ouvrait l'Assemblée Générale. Après quelques mots d'introduction, il passait la parole à M. Julien, Secrétaire Général et Trésorier, qui envisagea :

— **LE BILAN DES ACTIVITÉS DES CERCLES.** — Excursions (environ deux par an) et publication de « Penn ar Bed ». Parmi les activités propres au Cercle des Naturalistes : le fonctionnement depuis 1955 des Camps de baguage d'oiseaux à Ouessant (avec le concours du C.R.M.M.O. et de la Jeunesse et des Sports) ; la création d'une Réserve au Cap-Sizun pour assurer la protection de Pingouins et de Guillemots qui nichent sur le littoral ; dans le domaine de la Protection, le Cercle étend son action dans les départements limitrophes et en Ile-et-Vilaine.

— **LE BILAN FINANCIER.** — Déficitaire en 1956, le budget a été amélioré en 1957. Pour l'année 1958, le trésorier prévoit environ 400.000 francs de recettes (cotisations, subventions, dons). Les frais de secrétariat étant réduits au maximum, on peut considérer que cette somme servira à l'impression de « Penn ar Bed ». Le Fonds pour la Protection de la Nature est un budget à part qui ne servira qu'à établir et entretenir des Réserves naturelles en Bretagne et à développer l'idée de Protection.

M. Lucas prend alors la parole pour expliquer que le budget de 400.000 francs par an est insuffisant. Le numéro sur la Pêche en Mer a entamé la moitié de ce budget. Il faut donc que chacun fasse un effort de propagande, que chacun trouve un abonné nouveau : la parution du 4^e numéro de l'année en dépend.

M. Julien reprend la parole pour demander, en accord avec les membres du Bureau, une revision des statuts. Les deux Cercles doivent avoir une existence autonome. Ceci permettra au Cercle des Naturalistes du Finistère, Société pour la Protection de la Nature en Bretagne, d'agir légalement, donc efficacement, dans le domaine de la Protection. La collaboration des deux Cercles sera maintenue comme par le passé pour toutes les autres activités. La création d'une section des Jeunes est admise. Une page leur sera réservée dans « Penn ar Bed ».

M. Gautier propose d'élire pour chacun des Cercles un Conseil d'au moins 12 membres et un Bureau. On trouvera les résultats de ces votes par ailleurs.

NOTE DU RÉDACTEUR

Encouragés par l'accueil réservé à « La Pêche en Mer », nous espérons pouvoir consacrer chaque numéro de « Penn ar Bed » à un sujet déterminé.

Ce projet ne va pas sans difficultés. La coordination des textes est nécessaire. Aussi nous prions nos collaborateurs de nous signaler, le plus tôt possible, le titre et l'ampleur de leurs articles.

Par ailleurs, les notes et les rubriques habituelles figureront toujours à la fin des numéros.

Nous sollicitons vos suggestions sur les prochains sujets d'étude que vous aimeriez voir traiter ou pour lesquels vous pourriez apporter des documents.

Nos projets sont les suivants :

N° 15 (Septembre 1958) : Les rivières bretonnes.

N° 16 (Décembre 1958) : Bilan de 5 années.

A. L.

NOTE DU TRÉSORIER

Si la bande entourant ce numéro porte la mention « Votre abonnement est terminé », nous vous prions de nous adresser votre cotisation 1958 aussi vite que possible. Si cette mention est portée deux fois, cela signifie que vous êtes également redevable de la cotisation 1957.

Nous nous permettons de rappeler que nous avons constitué un abonnement de soutien de 1.000 francs, et nous en profitons pour remercier les très nombreux sociétaires qui ont déjà répondu à notre appel à ce sujet.

M.-H. J.